



### LA TROISIEME TRANCHE DE LA BOURSE 2021-2022 SERVIE AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'OFFT annonce le versement de la troisième tranche de la bourse au titre de l'année de formation 2021-2022, à partir du jeudi 09 juin 2022, au profit des stagiaires en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de formation.

Cette opération bénéficiera à **25 478** stagiaires qui poursuivent leurs formations dans les niveaux de Technicien et Technicien spécialisé relevant des différents établissements de formation professionnelle, pour une enveloppe budgétaire de **43.66** MDHS.